

Le 19 décembre 2016

Madame Isabelle Marcotte
Directrice
Direction des régimes collectifs
Direction générale de la rémunération globale
Sous-secrétariat à la coordination intersectorielle
des négociations et à la rémunération globale
Secrétariat du Conseil du trésor
875 Grande Allée Est, 2e étage, secteur 400
Québec (Québec) G1R 5R8

Madame,

En suivi aux discussions qui eurent lieu avec un groupe de huit (8) associations de retraités six (6) des huit (8) associations se disent en accord, mais non de gaieté de cœur, avec la proposition gouvernementale, version du 14 décembre 2016, à l'égard du régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) pour les modifications applicables aux retraités.

Tout en acceptant cette offre gouvernementale considérant que, comme retraités nous voulons faire notre part pour la survie du régime, nous tenons à porter à votre attention deux éléments majeurs qui nous tiennent vraiment à cœur :

1. Le fait d'accepter la suspension et la modification des strates d'indexation est pour nous une mesure très exceptionnelle qui ne devrait pas se refléter d'aucune façon et en aucun cas dans les autres régimes quels qu'ils soient.

Notre acceptation ne devrait pas être interprétée comme un abandon de nos revendications historiques concernant l'amélioration de l'indexation de la rente des retraités.

2. Considérant l'importance de la présence des retraités lors de discussions portant sur le vécu ou l'avenir des régimes de retraite, le dernier exercice le prouve, nous demandons fermement d'être représentés au sein du comité technique (CERA-RACAR) portant sur les problématiques occasionnées par le passage du RREGOP au RRPE, comité qui verra le jour suite à l'acceptation de l'offre gouvernementale par les actifs.

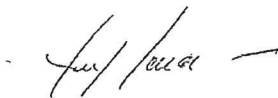
Pour nous, représentants d'associations de retraités, la représentativité des membres ne cesse pas avec la prise en charge par le gouvernement des retraités RRPE au 31 décembre 2014. Bien au contraire, nous continuerons de les représenter encore pour les années à venir. Ainsi il est de notre mission de défendre leurs intérêts présents et futurs; d'où la nécessité de

notre présence à ce comité technique sans oublier une représentativité adéquate dans tous les comités de retraite.

Au nom des six (6) associations ayant accepté l'offre gouvernementale soit :

- Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic
- Alliance des associations de retraités
- Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités
- Association des cadres retraités de l'éducation du Québec
- Association des directions d'établissement scolaire retraitées de Montréal
- Association québécoise du personnel retraité de direction des écoles

je tiens à vous remercier pour votre très bonne collaboration tout au long des discussions tout en vous rappelant que nous souhaitons avoir un retour de votre part concernant notre participation au suivi du dossier sans oublier notre présence au comité technique CERA-RACAR.



Guy Lessard
Président AQDER
Porte-parole des associations de retraités

c.c.

Monsieur Donald Tremblay, Président Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic

Madame Mireille Beaulac, Présidente Alliance des associations de retraités

Monsieur André J. Boucher, Président des cadres retraités de l'éducation du Québec

Madame Jocelyne Poulin, Présidente Association des directions d'établissement scolaire retraitées de Montréal

Monsieur Réjean Gauvin, Président Association québécoise du personnel retraité de direction des écoles